



Institute for Justice & Democracy in Haiti
Bureau des Avocats Internationaux

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Contacteur : Nicole Phillips, Esq., Directrice assistante des programmes en Haïti et Professeure adjointe à la faculté de droit de l'Université de San Francisco, et avocate pour l'*Institute for Justice & Democracy in Haiti* (IJDH),
Nicole@ijdh.org, 510-715-2855

Liberté de presse en Haïti : Des menaces de mort et de représailles, de l'intimidation et un accès entravé à l'information pour les journalistes haïtiens sont soulignés dans un rapport.

(BOSTON, 28 Septembre, 2012) --- Le rapport *Freedom of the Press in Haiti : The Chilling Effect on Journalists Critical of the Government* (La liberté de presse en Haïti : Un effet dissuasif sur les journalistes qui critiquent le gouvernement) a été publié aujourd'hui. On y documente des tendances inquiétantes à la menace et à l'intimidation à l'endroit de journalistes brimés dans leur liberté d'expression. Le rapport qui a été publié par le *Center for Law and Global Justice* à la faculté de droit de l'Université de San Francisco (USF) et par l'*Institute for Justice and Democracy in Haiti* (IJDH), se base sur des entrevues de journalistes haïtiens et internationaux.

La **première** conséquence décrite par les journalistes est celle de l'interférence des forces de l'ordre et de l'administration du président Michel Martelly dans leur travail. Cette interférence prend la forme d'intimidation, de menaces, d'arrestations, de destruction d'équipement médiatiques, et des actes de représailles. Cela crée une atmosphère de peur et a un effet dissuasif pour les journalistes et leur liberté d'expression. La **seconde** conséquence soulignée est celle de « l'obstruction » des journalistes. En effet, des journalistes qui critiquent le gouvernement se sont vus refusés des entrevues avec des membres du gouvernement et un accès à de l'information publique. Les journalistes se sont aussi plaints de leur maigre salaire, et du peu d'opportunités qu'ils ont pour suivre des formations.

Les journalistes interviewés s'accordent généralement sur le fait que le Président Martelly a amélioré l'accès à l'information publique en organisant plus de conférences de presse et en assurant sa présence dans les médias sociaux. Néanmoins, le rapport montre que l'hostilité du président Martelly envers les journalistes depuis le début de sa présidence en mai 2011, associée à des menaces d'intimidation et d'attaques provenant de sources anonymes est troublant.

« Les libertés d'opinion et d'expression constituent le fondement de toute société libre et démocratique », a déclaré Nicole Phillips, Esq., Directrice adjointe des Programmes en Haïti à la faculté de droit de l'Université de San Francisco et auteur principal du rapport. Elle a ajouté : « Si le gouvernement haïtien est sérieux au sujet du renforcement de la démocratie, il faudra prendre des mesures positives pour remédier à ses violations continues de la liberté d'expression et protéger les médias. »

Le rapport exhorte la communauté internationale et les pays donateurs de fournir au gouvernement haïtien et à la société civile un appui financier et technique pour enquêter et poursuivre en justice les menaces et la

violence dirigées contre les journalistes afin d'envoyer clairement le message que les violations du droit à la liberté d'expression ne seront pas tolérées. Le rapport recommande également que les institutions publiques haïtiennes fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer un accès facile, rapide, efficace et pratique à l'information publique.